

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2024

Délibération n° DL-240711-092

Objet :

**Gaz Réseau Distribution France (GRDF)
Rapport annuel d'activité 2023**

Envoyé en préfecture le 22/07/2024

Reçu en préfecture le 22/07/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 081-218102713-20240711-DL240711092-DE

Date de la convocation :
5 juillet 2024

Conseillers en exercice : 29
Présents : 16
Procurations : 10

Pris Acte

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mmes Nathalie MARCHAND et Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoint – Mmes Bernadette MARC et Andrée GINOUX, MM. Alain OURLIAC et Jean-Philippe FÉLIGETTI, Mmes Laurence SÉNÉGAS, Muriel PHILIPPE et Bekhta BOUZID, MM. Julien LASSALLE et Maxime LACOSTE.

Excusés : MM. Maxime COUPEY (procuration à M. Laurent SAADI), Christian JOUVE (procuration à Mme Hanane MAALLEM), Mme Marie-Claude DRABEK (procuration à Mme Bekhta BOUZID), MM. Jean-Pierre CABARET (procuration à M. Alain OURLIAC), Nicolas BÉLY (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), Benoît ALBAGNAC (procuration à Mme Laurence BLANC), Mmes Emmanuelle CARBONNE (procuration à Mme Muriel PHILIPPE), Nadia OULD AMER (procuration à M. Raphaël BERNARDIN), Isabelle MANTEAU (procuration à M. Julien LASSALLE) et Valérie BEAUD (procuration à Mme Laurence SÉNÉGAS).

Absents : MM. Cédric PALLUEL, Stéphane FILLION et Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Bekhta BOUZID.

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel d'activités 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

Conformément à l'article L. 2224-31 du Code général des collectivités territoriales, les services Gaz Réseau Distribution France (GRDF) ont transmis à la collectivité son compte-rendu annuel d'activité.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-31 ;
- Vu le rapport annuel d'activités 2023 qui lui a été remis ;
- Vu l'avis de la commission municipale « Urbanisme / Cadre de vie / Transition énergétique / Commerces / Artisanat » du 3 juillet 2024 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant l'obligation réglementaire de présentation annuelle à l'assemblée ;

DÉCIDE,

- De prendre acte du Rapport annuel d'activités 2023 de Gaz Réseau Distribution France (GRDF) ;
- De charger M. le Maire d'informer la population par voie d'affichage que ledit rapport annuel est tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville aux jours et heures d'ouverture.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Raphaël BERNARDIN

La Secrétaire de séance,
Bekhta BOUZID





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-240711-092 du 11/07/2024
St-Sulpice-la-Pointe, le 11/07/2024
Le Maire,



Raphaël BERNARDIN

SAINT-SULPICE-LA-POINTE
2023



Envoyé en préfecture le 22/07/2024
Reçu en préfecture le 22/07/2024
Publié le 22/07/2024
ID : 081-218102713-20240711-DL240711092-DE

L'activité de GRDF sur votre concession



867

NOMBRE DE CLIENTS DU RÉSEAU



40 km

LONGUEUR TOTALE DES CONDUITES



2027

ANNÉE D'ÉCHÉANCE DU CONTRAT



279 k€

RECETTES ACHÈMÈNEMENT ET HORS ACHÈMÈNEMENT



1 990 k€

VALEUR NETTE RÉÉVALUÉE DU PATRIMOINE



31 k€

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA CONCESSION



19 GWh

QUANTITÉS DE GAZ ACHÈMÈNÉES



231 GWh

QUANTITÉS DE BIOMÉTHANE INJECTÉES (RÉGION)



12

NOMBRE D'INTERVENTIONS DE SÉCURITÉ GAZ

Au service de l'indépendance énergétique de la France, les gaz verts pour une transition soutenable dans les territoires

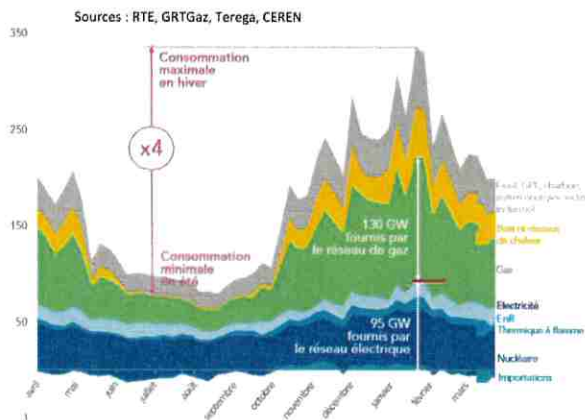
1. Les gaz verts apportent puissance et résilience au système énergétique, à un coût maîtrisé

La complémentarité entre le système électrique et le système gaz est indispensable car elle permettra de développer des sources de flexibilité essentielle pour assurer l'équilibre offre-demande.

Le gaz couvre directement **40% des besoins de chaleur en France**.

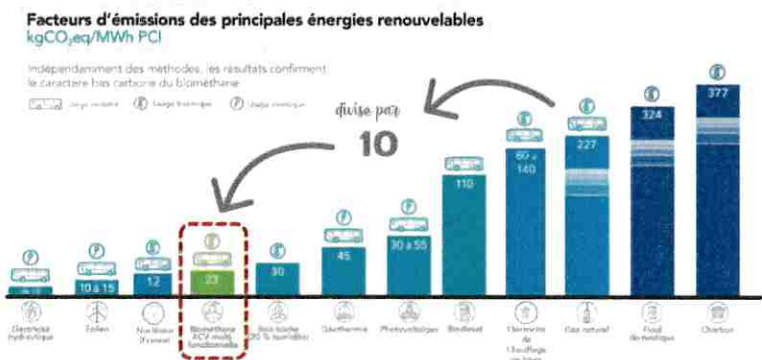
En période de point hivernale :

- Le gaz fournit **50% des besoins d'énergies** soit 130 GW contre 95 GW pour l'électricité
- La part du gaz dans la production électrique atteint **15%**.



L'utilisation de gaz vert permet alors d'assurer l'équilibre offre-demande dont a besoin le système énergétique en s'appuyant sur des énergies stockables. La géologie de la France lui permet de **disposer d'importants stockages de gaz qui peuvent répondre à un besoin de puissance supérieur à celui de l'ensemble du parc nucléaire en service**.

2. La méthanisation contribue à la décarbonation des territoires, à l'indépendance énergétique de la France et à l'amélioration de sa balance commerciale.



Produit localement sur l'ensemble des territoires, le biométhane est une énergie renouvelable, disponible à tout moment et facilement stockable. Sa filière de production émet **10 fois moins de gaz à effet de serre** que la filière du gaz d'origine fossile, issu d'importation.

3. Les Gaz Verts dans les territoires. Un Gaz renouvelable et produit localement.

Au 1^{er} mars 2023, 540 sites de méthanisation – capacité 9.5 TWh – sont raccordés aux réseaux gaziers.

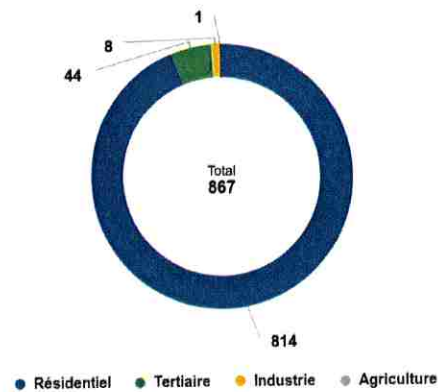


La capacité de production de gaz verts pourrait atteindre l'équivalent de **11 réacteurs en 2030**, en retenant l'objectif atteignable de **20% de gaz verts**.

Gestion de la clientèle sur votre concession

GRDF achemine le gaz pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente de gaz réalisée par le fournisseur d'énergie.

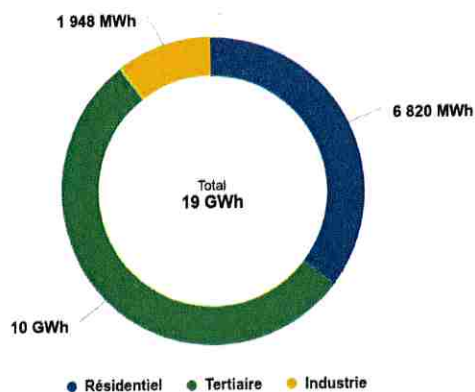
Clients par secteur en 2023



Évolution du nombre de clients

Secteurs	2021	2022	2023
Résidentiel	840	821	814
Tertiaire	32	45	44
Industrie	6	8	8
Agriculture	1	1	1
TOTAL	879	875	867

Quantités acheminées par secteur en 2023



Évolution des quantités acheminées (en MWh)

Secteurs	2021	2022	2023
Résidentiel	10 177	7 446	6 820
Tertiaire	10 440	10 904	10 445
Industrie	2 351	2 277	1 948
TOTAL	22 968	20 627	19 213

Compteurs communicants

Le déploiement des compteurs communicants gaz a pour objectif majeur de permettre aux clients de bénéficier d'une meilleure connaissance de leurs consommations de gaz. Grâce au compteur communicant, les clients peuvent visualiser sur un espace personnalisé et sécurisé leur consommation quotidienne, la comprendre et ainsi entreprendre des actions de maîtrise de l'énergie. La réussite du projet, débuté à grande échelle en 2017 et qui se termine en 2023, passe également par la mobilisation des acteurs de l'écosystème de la maîtrise de l'énergie.

Depuis le début du déploiement sur votre concession, 894 compteurs ou modules communicants ont été installés dont un en 2023. De plus, un concentrateur a été installé depuis le début du déploiement.

SAINT-SULPICE-LA-POINTE

2023

Votre patrimoine

Votre patrimoine est principalement composé des canalisations, des postes de détente réseau, des robinets de réseau ainsi que des branchements collectifs. Retrouvez ci-dessous deux répartitions des canalisations, l'une par matière et l'autre par pression, en 2023 à l'échelle de votre concession.

Canalisations par matière en 2023

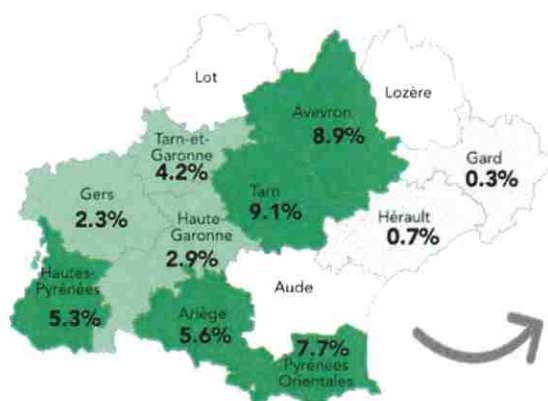


Canalisations par pression en 2023

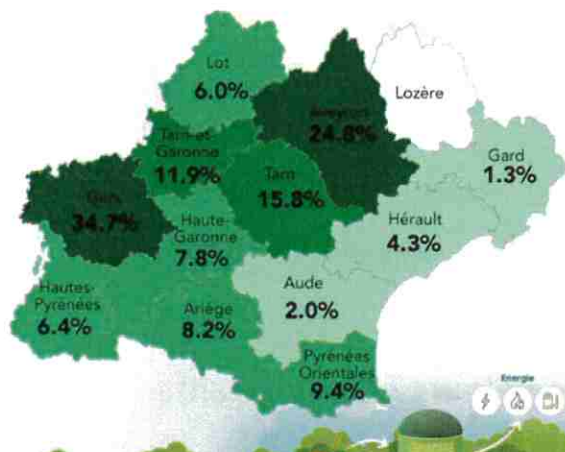


Part de **Gaz Vert** par département en Occitanie

Aujourd'hui*
Occitanie : **3.3%**



Fin 2026**
Occitanie : **8.2%**



* Calculs réalisés sur les données d'Inventaire au 01/01/2024
 ** Calculs réalisés sur les données du rapport GDF 2023 (données
 des départements et des réseaux de distribution de la région)



Investissements par finalité - flux (en euros)

	2021	2022	2023
TOTAL	47 411	43 587	31 149
Raccordement et transition écologique	28 025	26 277	13 076
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	-233	0	0
Adaptation et modernisation des ouvrages	0	0	4 034
Modernisation de la cartographie et inventaire	996	543	431
Comptage	4 768	4 453	1 449
Autres	13 854	12 313	12 160

GRDF vous accompagne dans la sobriété énergétique

Pour vous aider à atteindre vos objectifs de sobriété énergétique, GRDF vous informe et vous accompagne pour **mieux comprendre vos consommations d'énergie et mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie.**

- 1 > Bilan patrimonial des gisements d'économies d'énergie réalisables sur les périodes d'inoccupation
- 2 > Mise à disposition du portail collectivités pour le suivi des consommations de gaz
- 3 > Identification d'actions concrètes à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie
- 4 > Accompagnement dans la rénovation énergétique des bâtiments et dans le choix des solutions gaz performantes

La PAC Hybride est éligible aux aides de l'Etat



RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

La Pompe à Chaleur (PAC) Hybride réunit une PAC électrique et une chaudière Très Haute-Performance. Éligible aux aides de l'Etat, elle est considérée comme une excellente solution en remplacement d'une chaudière au fioul ou d'une ancienne chaudière à gaz : la régulation intelligente du système permet de choisir la meilleure énergie au bon moment afin d'optimiser les émissions de CO2 (jusqu'à 80% de moins par rapport à une chaudière fioul) et la facture du foyer (jusqu'à 40% de gain en énergie).

Ces équipements peuvent également être alimentés par du gaz renouvelable, et ainsi atteindre les objectifs de décarbonation : la PAC hybride respecte la RE2020 et l'ADEME prévoit jusqu'à 5,7 millions de PAC Hybrides dans son scénario prospectif à l'horizon 2050.

SAINT-SULPICE-LA-POINTE

2023

Demandes et prestations

À la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel, GRDF réalise des prestations intégrées dans le tarif d'acheminement (changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à la résiliation du contrat de fourniture...), et d'autres prestations payantes et identifiées dans le catalogue de prestations (interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux...).

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2021	2022	2023
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	100	87	99
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	53	64	70
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	0	0	1
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	92	65	58
1ère mise en service	6	4	3

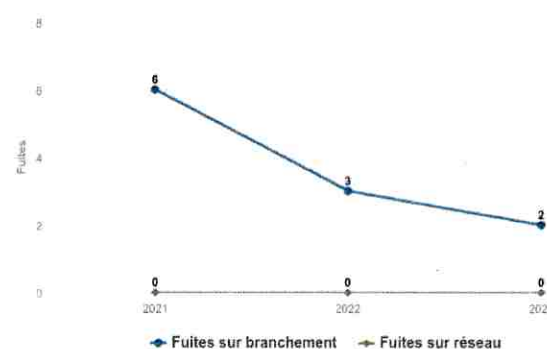
La chaîne d'intervention

Les dommages aux ouvrages lors de travaux de tiers provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.

Dommmages aux ouvrages

	Dommmages		
	2021	2022	2023
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	0	0	0
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	197	148	165
Taux	0,00%	0,00%	0,00%

Évolution des fuites



Ouvrages et maintenance

Type d'ouvrages	Parc à fin d'année	Visites planifiées	Visites réalisées
Canalisations réseau	40 km	0 m	0 m
Postes de détente réseau	0	0	0
Robinets de réseau utiles à l'exploitation	28	10	10
Branchements collectifs	22	0	1

Compte d'exploitation

Pour un service de distribution péréqué, l'équilibre économique est réalisé à l'échelle nationale, et non concession par concession. Cependant il est important, pour chaque autorité concédante, de disposer d'un compte d'exploitation à son périmètre afin de pouvoir apprécier sa situation dans le système de péréquation national.

Compte d'exploitation synthétique (en euros)

	2021	2022	2023
RECETTES D'ACHEMINEMENT	292 198	269 875	262 179
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	162 420	221 147	128 176
CHARGES D'INVESTISSEMENTS	170 851	183 053	187 372
PRODUITS MOINS CHARGES	-41 074	-134 324	-53 369
Impact climatique	-4 123	-20 754	-18 789
Contribution à la péréquation	-52 799	-79 564	11 239
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	15 849	-34 006	-45 819

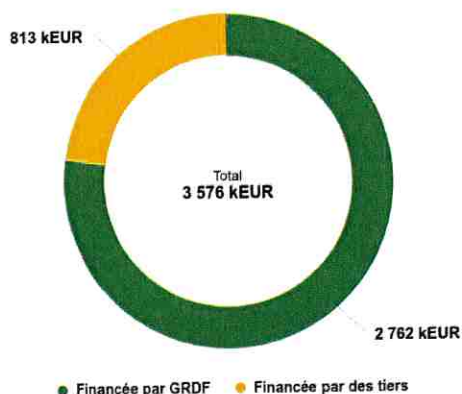
- Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen,
- Une contribution de la concession à la péréquation tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité national.

Valorisation du patrimoine

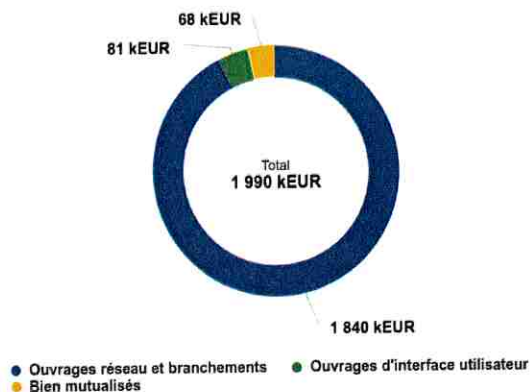
Les anneaux ci-dessous présentent à fin 2023 :

- D'une part qui, de GRDF, de l'autorité concédante ou des tiers, a financé les ouvrages.
- D'autre part la valeur qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution. La valeur nette réévaluée de la part des ouvrages financés par le concessionnaire représente les charges liées aux investissements (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

Origine de financement (valeur initiale)



Valeur Nette Réévaluée à fin 2023



SAINT-SULPICE-LA-POINTE 2023

Le « Portail Collectivités »

Le Portail Collectivités, mis en service depuis 2021, est accessible sur gdf.fr. C'est un espace dédié et sécurisé offrant à toutes les collectivités desservies en gaz l'accès à un ensemble de services et de données relatifs à l'activité de GRDF sur leur territoire pour répondre à leurs besoins. Votre code d'authentification est : **MSAFYDJR**. Vous avez accès à un espace privilégié et enrichi de tous les documents (contrats de concession, avenants, CRAC, courrier redevances...) et des jeux de données détaillées pour vous permettre de mieux contrôler l'activité de GRDF sur le périmètre de chaque commune composant votre territoire.



Votre interlocuteur territorial GRDF



CHRISTOPHE BRAS
Conseiller Collectivités Territoriales
06 32 72 96 27
christophe.bras@gdf.fr

URGENCE SECURITE GAZ

N°Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SERVICE CLIENT

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE



GRDF, Société Anonyme au capital de 1 835 695 000 €. Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511